

## La problématique du développement et de l'intégration des espaces frontaliers Exemple du Nord-Est Algérien

S.E. CHERRAD

Institut des Sciences de la Terre  
Université de Constantine

### Résumé

*L'acte de création du Grand Maghreb peut-être lu comme étant à la fois le point de départ d'une nouvelle politique mais également le point final d'une politique autre que celle qui a prévalu durant ces 3 dernières décennies: l'une étant l'avenir, l'autre de passé. Dans cette construction communautaire certains héritages risquent d'agir comme des pesanteurs et ils sont de divers ordres; nous nous intéresserons à l'un d'entre eux: les disparités régionales et de plus les régions circonscrites dans un cadre spatial particulier: la zone frontalière. En examinant un cas concret qu'est le Nord-Est Algérien (zone frontalière avec la Tunisie) nous établirons d'abord un diagnostic de la situation socio-économique et par la suite nous étudierons les perspectives de développement qui précisément s'inscrivent dans le processus d'édification communautaire maghrébin. Cette tentative de développement des zones frontalières est un exemple de résorption des disparités régionales dans un cadre maghrébin. Quels sont les éléments qui rendent ce projet viable? Et dans quelles conditions il serait applicable dans les autres zones?*

### ملخص

يتعرض هذا المقال الى «اشكالية التنمية واندماج المجالات الحدودية، نموذج شمال شرق الجزائر» حيث يوضح أن عملية التنمية الشاملة التي قامت بها الدولة الجزائرية قد أسقطت في حساباتها بعض الهامشية وخاصة الجيوب الحدودية، فيحاول إبراز خصوصيات هذه المناطق الهامشية من خلال تحليل الضوابط الجغرافية وأثر الطابع الجبلي في هيكلتها، وكذا العوامل الاجتماعية والاقتصادية والبشرية، حيث يتأكد الطابع المنسي والهامشي لهذه المناطق التي تحولت الى مناطق تفريغ. وفي الختام يطرح المقال سيناريوهات النهوض بهذه المناطق وفق منظورين منظور البعد الجهوي، ومنظور البعد المغاربي.

## 1. Introduction

Les décennies passées ont été caractérisées en Algérie, par un intense effort de développement qui s'est concrétisé par la mise en place d'une importante infrastructure socio-économique, et par une modification sensible de la configuration des aires de développement. Mais d'autres éléments sont également à prendre en considération: loin d'être, comme prévu, homogénéiste et égalitaire, le développement a engendré des différenciations qui ne cessent de s'amplifier. Ainsi au lieu de se résorber les disparités socio-économiques régionales se sont affirmées et accentuées.

Partant de ce constat premier, il est évident que ces types d'espace constituent un frein à l'échelle régionale et même à l'échelle nationale. Ils sont des pesanteurs qui, à terme, risquent de remettre en question tout l'édifice qui a été mis au point.

Cet effet "inverse" du développement n'est pas propre à l'Algérie, il est également valable dans les autres pays maghrébins puisque nous retrouvons des disparités similaires. Et les poches plus ou moins amples de sous-développement existantes ont pour origine des causes identiques ou différentes et cela en raison même de la nature processus politico-économique suivi par chaque pays.

A l'heure de l'unité maghrébine cette donnée se pose en termes nouveaux car des paramètres différents de ceux qui avaient cours précédemment sont pris en considération. En effet à quelle logique obéira leur devenir? L'économie primera-t-il sur toute autre considération? Un effort sera-t-il consenti en faveur de ces régions ou bien seront-elles toujours considérées comme des espaces de second ordre? En fait tout le questionnement tournera autour des points essentiels suivants: ces disparités seront-elles maintenues? Dans quel objectif? Et à quel prix?

Il n'est nullement dans notre intention d'établir un bilan global dans lequel seront répertoriés et classés les ensembles régionaux. Par contre, nous estimons qu'il serait intéressant d'analyser les types de relation que posent les disparités régionales avec le processus d'intégration maghrébine dans un contexte spatial précis qui est celui des zones frontalières. Ce choix repose en fait sur plusieurs éléments:

- D'abord c'est dans ces espaces que les contacts les plus directs peuvent s'établir (contacts humains, échange de produits...)

- En suite et l'analyse le montre, ces espaces sont des espaces périphériques, marginaux, ne disposant point d'assise économique solide et ceci partiellement en raison même de leur position géo-politique qui a toujours pesé lourdement quant à leur développement. Dans le cadre de l'intégration maghrébine seront-ils encore une fois laissés pour compte ou bien serait-ce alors pour eux une chance inespérée de développement?

En fait, l'exemple que nous nous proposons d'examiner renferme un ensemble de données qui le rendent complexe à bien des égards, mais il est également une occasion qui pourrait permettre à la coopération maghrébine de s'exprimer pleinement et d'atteindre une de ses dimensions qu'est le développement régional fondé sur des critères et des assises extra-régionaux et extra-nationaux.

Les éléments constitutifs de notre problématique étant posés, il nous importe dès à présent de mieux cerner l'exemple pris en référence qu'est le Nord-Est Algérien. Après avoir examiné ce cas concret, nous essayerons dans une seconde partie de poser les jalons d'une intégration spatiale dans les zones frontalières.

La région dont il est question est un espace limité à l'est par la frontière algéro-tunisienne, au nord par la terminaison orientale des plaines sublittorales annabiques, au sud par les hautes plaines. Quant à la limite occidentale elle s'établit selon un axe méridien qui

relierait approximativement la ville d'El Kala à la localité de Taoura en passant par Souk Ahras. Ces communes au nombre de dix (10) font partie de la wilaya de Târf (Ain Kerma, Zitouna) et de celle de Souk Ahras (Ain Zana, Ouled Driss, Ouled Moumen, Khedara, Merahna, Haddada, Taoura et Sidi Fredj). A la faveur du découpage de 1984 leur nombre fut porté de 5 à 10 et pratiquement chaque commune fut scindée en deux. En outre, nous signalons que certaines informations statistiques se rapportent à l'ancien découpage administratif. Couvrant une superficie de 1861 km<sup>2</sup> elles comptaient 84 692 hts en 1987; la densité est de l'ordre de 45 ht/km<sup>2</sup>.

## **2. Les données géographiques: un milieu montagnard**

Les marques essentielles de cette région sont peu nombreuses. Sur le plan physique c'est avant tout un milieu montagnard mais d'altitude peu élevée (1000 à 1500 m), faiblement aéré malgré l'alignement régulier des reliefs de direction SW-NE dans la partie septentrionale et grossièrement W-E dans la partie méridionale. Le caractère montagnard ne résulte pas tant des dénivelés, modestes pour la plupart, mais surtout de la pente qui est généralement très accentuée. La massivité, la compacité est néanmoins atténuée localement par des talwegs dans lesquels coulent des oueds dont les plus importants sont la Medjerda et l'Oued Bouhadjar. Recevant une tranche pluviométrique de plus de 800 mm par an ces montagnes font office de réservoir d'eau. Mais l'essentiel des précipitations est rapidement évacué par ruissellement car la lithologie (couverture gréseuse) ne favorise qu'à de rares exceptions la formation d'importants aquifères. Sur le plan végétal c'est une zone qui est encore recouverte par des forêts (pin et différents chênes) à l'état plus ou moins dégradé. Pour la partie méridionale l'appréciation du milieu naturel est à nuancer car nous abordons là le domaine des hautes plaines aux conditions naturelles nettement différentes (vastes glacis en pente douce, réduction notable du volume pluviométrique, végétation clairsemée...). Cet espace à la forme (grossière) d'une bande allongée dans le sens nord-sud est ceinturée par trois (3) villes d'inégale importance: El Kala et Bouhadjar sont de petites villes alors que Souk Ahras atteint déjà une taille respectable.

## **3. La situation socio-économique: un espace longtemps délaissé**

### **3.1. La population: un processus continu de dépeuplement**

La population recensée en 1987 s'élève à 84.692 personnes soit une densité de 45 hts/km<sup>2</sup> avec cependant des écarts importants au niveau communal: 65 hts/km<sup>2</sup> à Ain Kerma au nord et 37 hts/km<sup>2</sup> à Taoura au sud. Le rapport qui varie du simple au double semble être lié à priori aux conditions naturelles. La caractéristique qui est commune à l'ensemble de la région est sans aucun doute le type même d'évolution de la population. Ainsi durant ces trente dernières années (1954-1987) le croît démographique n'a été que de l'ordre de 1,8 % par an, c'est à dire approximativement la moitié de celui de la moyenne nationale. De ce fait une partie de la population a migré vers d'autres espaces. L'examen de la courbe d'évolution révèle plusieurs ruptures qui la distinguent nettement de celle de la moyenne nationale. Dans le détail (voir tableau I) on constate 3 périodes bien individualisées:

- La période 1954-1966 avec un taux de 1,9% par an s'explique en grande partie par la guerre de libération nationale et ses effets sur la région (zones de combat, déplacements, exode vers la Tunisie...).

- La période 1966-1977 avec un taux de 0,8% par an: la progression des effectifs est minime, réduite à sa plus simple expression. Les départs, une véritable hémorragie, sont dus à un double processus: marginalisation d'une part et formation d'espaces à haute capacité d'attraction d'autre part. Cette différenciation est l'une des caractéristiques majeures du processus d'édification économique.

La période 1977-1987 est marquée par un ralentissement des départs. Le taux de croissance de la population (2% par an) demeure toujours inférieur à celui de la moyenne nationale (3% par an). Ce ralentissement du délestage serait-il le signe annonciateur de la formation d'un certain équilibre entre la population présente et les ressources économiques disponibles?

Communes	1954	1966	T.A.	1977	T.A.	1987	T.A.	1987
Ouled Driss Ain Zana	11 177	13 177	1.6	15 089	1.3	16 731	1	9 858 6 873
Ain Kerma Zitouna	9 940	11 870	1.6	13 400	1.1	17 047	2.7	10 707 6 340
Khedara Ouled Moumen	9 915	10 925	0.8	11 705	0.6	12 265	0.4	6 484 5 781
Merahna Haddada Sidi-Fredj	11 830	14 710	2	15 960	0.7	21 148	3.2	9 087 4 978 7 083
Taura Dréa	9 373	19 570	2	14 270	0.4	17 501	2.2	12 016 5 485
TOTAL	52 235	64 252	1.9	70 424	0.8	84 692	2	84 692

T.A. = Taux d'Accroissement

N.B : Les Taux d'accroissement sont annuels.

Tableau 1- Evolution demographique ( période 1954-1987)

Sources : RGPH 1966, 1977, 1987

Communes	S.A.U./ Super- ficie totale	S.A.U./ Occupé agricole	Occupé du sect. I / Pop. occup.	Emplois inustr. / 1000 hts	S.T.R. / Popul. active	Occupé / ménage	% occupés	Occupé / ménage
Ain Kerma Zitouna	17	5	51	1.5	40	0.78	15.53 16.29	1.05 1.04
Ouled Dris Ain Zana	16.5	3.5	65	1	40	0.76	17.3 11.9	1.08 0.76
Khedara Ouled Moumen	34	9	78	0	45	0.73	18.2 15.8	1.18 1.03
Merahna Hadada Sidi Fredj	72	24	68	0	40	0.92	15.7 17.8 16.2	1.16 1.12 1.11
Taoura Dréa	40	13	65	0	37	1	18.6 17.6	1.15 1.26

**Définitions:**

S.A.U = Superficie agricole utile

Occupé du secteur I = Occupé dans l'agriculture, mines.

S.T.R = Sans travail, en chômage.

Tableau 2 - Situation socio-économique (1977 et 1987)

Source = Ratios tirés de l'étude [4]

Au total pour la période 1966-1987, c'est à dire la période correspondant à la phase intensive du processus d'édification économique, les départs sont estimés à 24.000 personnes soit un peu plus que 25% de la population totale.

Le second caractère commun de la population de cette région est son mode de répartition spatiale. En effet dans ces communes rurales la dispersion est un caractère es-

sentiel puisque le taux de groupement de la population est presque insignifiant: en 1977 il était de l'ordre de 5% à Khedara, 3% à Ouled Driss et 12% à Merahna. Et même si la situation s'est légèrement améliorée au cours de cette dernière décennie suite à la création de petits centres (entre autres construction de villages socialistes) et à l'etoffement des petites localités existantes, cette donnée de base demeure toujours omniprésente. L'une des conséquences est la faiblesse de certains équipements liés justement au phénomène de concentration des populations tels que l'électrification, l'alimentation en eau potable, le réseau routier.

### 3.2. Une base économique très faible

L'économie de cette région est fondée presque exclusivement sur le secteur agricole: l'association élevage-agriculture constitue le pilier essentiel de l'activité économique. Mais à y regarder de plus près cette dernière se résume dans la partie septentrionale en l'exploitation de petites parcelles défrichées à flanc de montagne; néanmoins quand les conditions physiques s'y prêtent elle se développe dans les fonds de vallée (Medjerda) et fonds de bassin (Ain Kerma). La céréaliculture et le maraichage de plein champ constituent l'essentiel des productions. La localisation ponctuelle de l'occupation du sol est la conséquence de la médiocrité des conditions naturelles.

Dans une étude réalisée précédemment [4], il nous a été donné d'évaluer d'une manière assez exhaustive la situation (voir tableau 2). Du bilan il ressort que c'est un espace rural dont les capacités d'accumulation économique sont très réduites c'est à dire qu'il ne dispose pas d'un substrat économique conséquent qui serait à même capable de générer un développement.

De plus c'est région rurale dont le degré d'équipement en infrastructures économiques est presque insignifiant et tous les ratios pris en considération l'attestent: dans le domaine agricole le rapport SAU/Superficie Totale et SAU/Occupé agricole est très bas, cela veut dire que le stock de terres utiles est à la fois réduit et insuffisant; alors que dans le domaine industriel les unités sont inexistantes. Le corollaire est un chômage important. Les taux fournis par le RGPH de 1977 sont corroborés par ceux de 1987. Ils se passent de tout commentaire. Nous sommes donc en présence d'un espace qui est faiblement générateur de surplus économique; pis encore il apparaît plutôt comme largement dépendant puisque l'essentiel des revenus provient d'autres espaces (urbains et ruraux). Pour les équipements sociaux certaines communes ne disposent même pas du minimum requis.

Cette situation est la conséquence d'une conjonction d'éléments défavorables: conditions géographiques (pays de montagnes à l'accès difficile), conditions économiques (arrière-pays délaissé de la ville d'Annaba), conditions géo-politiques (zone frontalière); ce sous-développement, cette marginalisation, cet isolement par rapport aux espaces développés et équipés sont imputables en partie à l'histoire- particulière- de cette région. En effet durant la période coloniale la région n'a connu aucun événement de nature à lui donner une assise économique réelle alors qu'à proximité immédiate des régions telles que les plaines d'Annaba et le bassin de Guelma se sont développés. Cet espace frontalier a été mis à l'écart. La période post-coloniale ou actuelle est caractérisée à ses débuts par une perpétuation du phénomène de sous-équipement et de marginalisation économique. Elle ne se vit conférer aucun attribut et aucun rôle dans le processus d'édification économique nationale car dans les années 1960 et 1970 c'est une stratégie spatio-économique particulière qui a prévalu (développement localisé en pôle ou en aire restreinte). Il en résulta en particulier une véritable hémorragie humaine durant cette période. Les rares équipements réalisés sont de faible envergure et n'ont aucun impact c'est à dire qu'ils n'ont pas pu créer ou tout au moins favoriser une dynamique de développement.

Sur le plan régional, le bilan dressé au milieu de la décennie 1980, montre que par rapport aux 50 communes rurales qui constituent le Nord-Est Algérien les communes frontalières occupent les dernières positions. En effet à l'aide d'une série de 22 paramètres (intéressant la population, l'économie, le niveau social et culturel) nous avons établi un classement qui montre que leur situation est très dégradée. Elles occupent le dernier tiers du classement et 3 d'entre elles à savoir Ouled Driss, Ain Kerma et Kheddara occupent respectivement les 45, 47 et 49<sup>e</sup> place.

Au total le développement socio-économique a été conçu en fonction d'une problématique interne, à l'intérieur des frontières et de ce fait le résultat final a été mince, peu consistant.

#### **4. Les perspectives de développement: de l'option régionale à l'option maghrébine.**

##### **4.1. L'option régionale.**

En fait depuis le début des années 1980 les zones frontalières ont été perçues, par le pouvoir central, sous un autre angle et deux éléments assez significatifs matérialisent cette nouvelle vision :

- Dans le cadre du découpage administratif et territorial de 1984 une spécificité est reconnue à cette zone: 2 wilayas sont créées avec comme chef-lieu Souk-Ahras et Tarf. Ces nouvelles attributions ont une portée assez considérable car outre la symbolique de la promotion d'une unité territoriale dans la hiérarchie administrative il existe un autre aspect qui est loin d'être négligeable: en Algérie le niveau des équipements socio-économiques est en relation directe avec le rang administratif du fait d'une standardisation pré-établie. Ces nouvelles dispositions seront donc tout à l'avantage de cette zone.

- La Charte Nationale de 1986 accorde à ce type de région une place particulière: "les zones frontalières bénéficieront de programmes de développement cohérents, intégrés, adaptés à leurs vocations respectives, en harmonie avec les efforts déployés par les pays voisins". Ainsi le développement est conçu à 2 niveaux, l'un relevant d'un programme conçu à l'échelle régionale voire nationale, alors que l'autre prend en compte la dimension extra-nationale, maghrébine en l'occurrence. L'application de la première perspective s'est traduite par le lancement d'un programme d'étude et de réalisation. Il s'agit pour l'essentiel de doter ces zones frontalières d'infrastructures pouvant stabiliser les populations rurales dans leurs terroirs (villages, centres d'échanges, écoles...) et de développer les embryons existant déjà (ville de Souk-Ahras, localité de Bouhadjar).

##### **4.2. L'option maghrébine**

Dans l'énoncé de la Charte Nationale on peut considérer que la formulation "en harmonie avec les efforts déployés par les pays voisins" est à la fois un constat et un programme d'action future :

- Les zones frontalières sont, à de rares exceptions, des zones marginales économiquement et sous-équipées; mais cette donnée n'est pas propre à l'Algérie, car de part et d'autre des frontières nous sommes dans une situation identique.

- C'est également un programme puisque les pays voisins déploient des efforts similaires et il s'agit d'être en harmonie avec eux.

En réalité cet énoncé s'appuie sur des éléments concrets qui précisément ont pour cadre d'opération le Nord-Est Algérien. En 1983 a été signé le traité "d'Amitié, de Fraternité et de Concorde" entre l'Algérie et la Tunisie. Celui-ci prévoit entre autre le développement économique et social des zones frontalières des 2 pays. Il a été

immédiatement suivi d'effet et certaines actions, dignes d'intérêt, méritent d'être signalées: usine de moteurs diesel à Sakiet Sidi Youcef (800 emplois), usine de peinture à Berriane (350 emplois), unité de produits blancs (250 emplois), lycée agricole à Sakiet; nombreuses écoles primaires, électrification rurale; routes... Et depuis peu un vaste projet de mise en valeur agricole s'étendant sur près de 100.000 ha (projet de mise en valeur de la Medjerda et de la Meskiana).

De telles actions sont fondées car d'une part les densités de population sont faibles des deux côtés de la frontière (en Tunisie elles varient entre 10 et 50 ht/km<sup>2</sup>) et d'autre part on retrouve le même niveau d'équipements.

C'est donc un développement local et régional qui s'appuie sur des postulats nouveaux: ils consistent en la mise en commun de moyens de part et d'autre des frontières. La seconde originalité, à relever, dans le processus de développement régional et de recul des disparités est le mode de répartition des unités industrielles puisqu'au lieu d'être concentrées dans les agglomérations elles ont été volontairement disséminées tout au long de la frontière et implantées dans des bourgades qui font office de poste frontalier. Le résultat est la construction d'une région avec une base spatiale assez large.

Cette opération pilote mérite d'être examinée plus longuement, afin de tirer les enseignements les plus adéquats, en vue de son approfondissement et de son extension.

## 5. Perspectives d'intégration du Maghreb Arabe

A travers cet exemple nous avons vu comment, dans une certaine mesure, on peut concevoir le développement et l'équilibre régional. Ces zones marginalisées, sous-équipées ne pouvaient se hisser à un niveau supérieur que dans un cadre supra-national.

Le passage, la promotion de ces zones à un stade supérieur est-il une nécessité, une priorité dans la perspective de l'intégration du Maghreb Arabe?

Parmi les arguments qui plaident en la faveur d'un développement et d'une intégration des zones frontalières nous relevons :

- Sur le plan physique une variété de conditions écologiques qui parfois présentent de bonnes aptitudes d'exploitation: forêt, mise en valeur agricole, et développement du secteur agro-industriel et agro-alimentaire.

- Existence de voies et de moyens de communication (route, chemin de fer, aéroports).

- Mise en place d'unités industrielles traitant le textile, le plastique et de sous-traitance dans un cadre peu contraignant (P.M.I).

Nous nous limiterons volontairement à cet énoncé car notre objectif n'est point d'établir un catalogue exhaustif; par contre nous insisterons volontairement sur un autre aspect de la question qui constitue en quelque sorte un repositionnement de la problématique centrale:

Ces zones frontalières qui sont une réalité incontournable, puisque ce sont des bandes qui s'étalent sur plusieurs dizaines de kms de part et d'autre, doivent être prises en charge pour qu'elles deviennent des zones développées, équipées, en somme dotées d'un réel substrat économique. Il nous paraît assez normal qu'elles soient parmi les premières à bénéficier du processus d'édification du Grand Maghreb Arabe étant donné que leur situation actuelle résulte de leur position géo-politique. La construction du Grand Maghreb inclut certes de grandes opérations économiques, voire spectaculaires, à l'image du gazoduc transmaghrébin mais elle doit prendre également en compte ces réalités locales, aussi peu spectaculaires qu'elles le soient.

## Bibliographie

- [1] - **Charte Nationale.** "Supplément". in El Moudjahid. Janvier 1986.
- [2] - **Cartes Topographiques:** Bone, Souk Ahras 1/200.000, Constantine 1/500.000.
- [3] - **Cherrad. S.E.** "Developpement local et réalités géographiques: cas des communes frontalières du Nord-Est Algérien". In Cahiers de l'Aménagement. Publication de l'URAT, No 7, Juillet-Septembre 1987. O.P.U. Alger.
- [4] - **Cherrad. S.E.** "Problématique de l'aménagement de l'espace rural en Algérie: analyse du discours, pratiques spatiales et perspectives". Thèse de Doctorat d'Etat. Montpellier 3 - 1987.
- [5] - **Cote. M.** "l'Algérie ou l'espace retourné". Flammarion Paris 1988.
- [6] - **O.N.S.** "Recensement général de la population et de l'habitat de 1977 et 1987". Publication de l'O.N.S. Revue statistiques. Juillet-Septembre 1987 N 16.
- [7] - **Seltzer.** "Le climat de l'Algérie". Alger 1933. Publication de l'Institut de Physique et d'astrophysique.
- [8] - **Tomas. F.** "Annaba et sa région". Thèse de Doctorat d'Etat. 1974. Publication de l'Université de Saint-Etienne. France.